

<b>CPES ACCOMPAGNEMENT</b>					
		heures			année
		total	hebdo	an	nombre
<b>Module principal de pratique individuelle</b>		<b>231</b>			
UE I.1	Accompagnement, déchiffrage, réduction, transposition, harmonisation clavier	99	1	33	3
UE I.2	Initiation à la basse continue/grille	66	1	33	2
UE I.3	Accompagnement en situation dans les classes sous forme de stage	33	1	33	1
UE I.4	Groupe Improvisation/Invention (pas de niveau spécifique)	33	cours réguliers ou projets ponctuels		
<b>Module associé de pratique collective</b> (dans diverses esthétiques)		<b>181,5</b>			
UE II.1	Pratique individuelle de l'instrument principal (uniquement pour les élèves non titulaires du DEM)	49,5	0,75	24,75	2
UE II.2	Musique de chambre (si non validé auparavant)	66	1	33	2
UE II.3	Initiation à l'accompagnement danse	33	1	33	1
UE II.4	Pratique collective en ensemble	33	projets ponctuels		
<b>Module complémentaire de formation et de culture musicales</b>		<b>330,00</b>			
UE III.1	Formation musicale : lecture de partition, travaux d'écoute et d'écriture	148,50	cours d'1h30 ou 2h, organisés sur 2 ou 3 ans		
UE III.2	Analyse musicale : histoire, esthétique, analyse de partitions	99	1,5	49,5	2
UE III.3	Ecriture/création	33	1	33	1
UE III.4	Cours complémentaire dans une discipline au choix	49,5	cours réguliers sur 1, 2 ou 3 ans		
<b>Information sur les formations et les métiers de la musique (1)</b>		<b>33</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>776</b>			

(1) comportant également une information sur la facture instrumentale et une présentation de l'environnement social, juridique et économique